

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Equipements culturels – Médiathèque d'Albertville - Convention de mise à disposition de locaux entre la Ville d'Albertville et la CA Arlysère et animations dans les locaux associatifs de Vivre au Val des Roses et le Tiers Lieu Vit'Amine

Rapporteur : M. le Président

La Médiathèque d'Albertville, située place de l'Europe à Albertville, propriété de la Ville d'Albertville, a été mise à disposition de la Co.RAL en 2005 pour l'exercice de la compétence « équipements culturels, sportifs et scolaires ».

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CA Arlysère s'est substituée à la Co.RAL pour l'exercice de la compétence « gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire ».

La CA Arlysère porte un projet de travaux et de rénovation des deux médiathèques d'Albertville et d'Ugine qui ont eu lieu sur la fin d'année 2025 pour Ugine et aura lieu sur la première partie de l'année 2026 pour Albertville. L'objectif est d'améliorer et moderniser l'offre de service au public, et de procéder à diverses mises aux normes (accessibilité, sécurité, incendie, éclairages, économies d'énergie...).

Durant les travaux, les établissements seront fermés au public. Actuellement en activité au sein des médiathèques, le Réseau Lever l'Encre sera délocalisé à la Maison de quartier du Champ de Mars située à Albertville, en vue d'y installer sa permanence administrative et y organiser ses accueils et animations linguistiques.

Cette délocalisation provisoire nécessite la passation d'une convention de mise à disposition de locaux entre la Ville d'Albertville et la CA Arlysère.

La durée de la mise à disposition se fera sur la période du 26 janvier 2026 au 31 août 2026. Elle pourra être renouvelée en fonction de l'avancée des travaux par voie d'avenant.

Cette mise à disposition est consentie moyennant une participation forfaitaire mensuelle de 280 € visant à contribuer aux charges générales du bâtiment (fourniture d'eau, d'électricité et de chauffage, abonnement internet).

Les autres modalités de mise en œuvre sont établies conformément à la convention jointe en annexe. De plus, et de façon plus ponctuelle, des accueils prendront place dans les locaux associatifs de l'association « Vivre au Val des Roses » situé au 26 avenue Sainte Thérèse et dans les locaux du « Tiers Lieux Vit'Amine » au 899 chemin des trois poiriers à Albertville.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention avec la Ville d'Albertville portant sur la mise à disposition des locaux pour le Réseau Lever l'Encre, selon les modalités ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à rembourser la Commune d'Albertville, des charges de structures engagées au profit de la CA Arlysère, selon les termes conclus à la convention annexée ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

